

**ECONOMIC
AND
SOCIAL COUNCIL**

**CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL**

COMITE SPECIAL DES REFUGIES ET PERSONNES DEPLACEES

CORRIGENDUM AU DOCUMENT E/REF/75
(Rapport final)

Prière d'apporter au Chapitre I du document sus-indiqué
les amendements suivants:

Page 2

Aux lignes 10 et 11, lire:

"pour s'occuper de l'avenir des réfugiés ou des
personnes déplacées authentiques".

Page 6, paragraphe 4, ligne 3

Au lieu de "Section 4", lire "Section 5".

Page 9, ligne 7

Supprimer "qui est annexé au rapport".

Page 54, ligne 13

Après "Etats membres", ajouter "de l'Organisation".

Page 59, à la fin de la ligne 15

Ajouter "par an".

